

Compétition déjà pratiquée en 2022/2023, il faut :

- Aller sur « Footclubs »
- Menu : « Epreuves Championnats et Coupes » puis « Compétitions officielles »
- Cliquez sur « Engagements »
- Dans Centre de Ressources, sélectionner « Fédération Française de Football »
- Cliquer sur la vignette correspondante
- Vérifier le terrain
- Dans Centre de Ressources, sélectionner « Fédération Française de Football »
- Avis club : cliquer sur « Avis non renseigné » : mentionner **Accord** (ou éventuellement **Refus**)
- Valider

Compétition non-pratiquée en 2022/2023, il faut :

- Aller sur « Footclubs »
- Menu : « Epreuves Championnats et Coupes » puis « Compétitions officielles »
- Cliquez sur « Engagements »
- Avis club : cliquer sur le + de « Nouvel engagement »
- Sélectionner « Fédération Française de Football »
- Cliquer sur la vignette correspondante et sur « Etape suivante » en bas à droite
- Renseigner les informations (code équipe, installation...)
- Valider
- Cliquez sur « Saisir des desiderata » ou « Terminer ».
- Avis club : cliquer sur « Avis non renseigné » : mentionner **Accord** (ou éventuellement **Refus**)
- Valider

C'est tout ! Bon courage.